



ASSEMBLÉE NATIONALE DU QUÉBEC

PREMIÈRE SESSION

QUARANTE-DEUXIÈME LÉGISLATURE

Commission des relations avec les citoyens

Rapport

Consultations particulières et auditions publiques sur le projet de loi n° 79, Loi autorisant la communication de renseignements personnels aux familles d'enfants autochtones disparus ou décédés à la suite d'une admission en établissement

Procès-verbaux des séances des 30 mars et 1^{er} avril 2021

**Dépôt à l'Assemblée nationale :
n° 2471-20210413**

2021

TABLE DES MATIÈRES

PREMIÈRE SÉANCE, LE MARDI 30 MARS 2021	1
REMARQUES PRÉLIMINAIRES	2
AUDITIONS	2
DEUXIÈME SÉANCE, LE JEUDI 1 ^{ER} AVRIL 2021	4
AUDITIONS (suite)	5

ANNEXES

- I. Personnes et organismes qui ont été entendus
- II. Mémoires des personnes et des organismes qui n'ont pas été entendus

Première séance, le mardi 30 mars 2021

Mandat : Consultations particulières et auditions publiques sur le projet de loi n° 79, Loi autorisant la communication de renseignements personnels aux familles d'enfants autochtones disparus ou décédés à la suite d'une admission en établissement (Ordre de l'Assemblée le 18 mars 2021)

Membres présents :

M^{me} D'Amours (Mirabel), présidente

M^{me} Blais (Abitibi-Ouest)

M^{me} Dansereau (Verchères)

M^{me} Guillemette (Roberval) en remplacement de M^{me} Samson (Iberville)

M^{me} Lachance (Bellechasse)

M. Lafrenière (Vachon), ministre responsable des Affaires autochtones

M. Lamothe (Ungava) en remplacement de M. Poulin (Beauce-Sud)

M. Kelley (Jacques-Cartier), porte-parole de l'opposition officielle en matière d'affaires autochtones, en remplacement de M^{me} St-Pierre (Acadie)

M^{me} Massé (Sainte-Marie–Saint-Jacques), porte-parole du deuxième groupe d'opposition en matière d'affaires autochtones, en remplacement de M^{me} Dorion (Taschereau)

M. Ouellet (René-Lévesque), porte-parole du troisième groupe d'opposition en matière d'affaires autochtones, en remplacement de M^{me} Perry Mélançon (Gaspé)

M^{me} Picard (Soulanges)

Témoins (par ordre d'intervention) :

M^{me} Michèle Audette, commissaire du rapport d'enquête nationale sur les femmes et filles autochtones disparues ou assassinées, accompagnée de :

M^{me} Geneviève Motard, professeure titulaire, Faculté de droit, Université Laval et directrice du Centre interuniversitaire d'études et de recherches autochtones (CIÉRA)

Regroupement des familles AWACAK :

M^{me} Françoise Ruperthouse, porte-parole

M^e Alain Arsenault

Nation naskapie de Kawawachikamach :

M^{me} Caroline Einish, coordonnatrice à la mobilisation communautaire et à la promotion de la participation citoyenne et des saines habitudes de vie

M^{me} Noat Einish

Conseil de la Nation Atikamekw :

M. Constant Awashish, grand chef

M. Sipi Flamand, vice-chef de la communauté de Manawan

La Commission se réunit par visioconférence.

À 9 h 30, M^{me} D'Amours (Mirabel) déclare la séance ouverte.

M^{me} la secrétaire informe la Commission des remplacements.

REMARQUES PRÉLIMINAIRES

M. Lafrenière (Vachon), M. Kelley (Jacques-Cartier), M^{me} Massé (Sainte-Marie–Saint-Jacques) et M. Ouellet (René-Lévesque) font des remarques préliminaires.

AUDITIONS

La Commission entend M^{me} Audette.

À 10 h 37, la Commission reprend ses travaux après une brève suspension.

La Commission entend le Regroupement des familles AWACAK.

À 11 h 22, la Commission suspend ses travaux jusqu'après les affaires courantes.

À 15 h 37, la Commission reprend ses travaux.

La Commission entend la Nation naskapie de Kawawachikamach.

À 16 h 29, la Commission reprend ses travaux après une brève suspension.

Il est convenu de poursuivre les travaux au-delà de l'heure prévue.

La Commission entend le Conseil de la Nation Atikamekw.

À 17 h 14, M^{me} la présidente lève la séance et la Commission ajourne ses travaux au jeudi 1^{er} avril 2021, après les affaires courantes.

La secrétaire de la Commission,

La présidente de la Commission,

Original signé par

Original signé par

Astrid Martin

Sylvie D'Amours

AM/mcb

Québec, le 30 mars 2021

Deuxième séance, le jeudi 1^{er} avril 2021

Mandat : Consultations particulières et auditions publiques sur le projet de loi n° 79, Loi autorisant la communication de renseignements personnels aux familles d'enfants autochtones disparus ou décédés à la suite d'une admission en établissement (Ordre de l'Assemblée le 18 mars 2021)

Membres présents :

M^{me} D'Amours (Mirabel), présidente

M^{me} Guillemette (Roberval) en remplacement de M^{me} Samson (Iberville)

M^{me} Lachance (Bellechasse)

M. Lafrenière (Vachon), ministre responsable des Affaires autochtones

M. Lamothe (Ungava) en remplacement de M. Poulin (Beauce-Sud)

M. Kelley (Jacques-Cartier), porte-parole de l'opposition officielle en matière d'affaires autochtones, en remplacement de M^{me} St-Pierre (Acadie)

M^{me} Massé (Sainte-Marie–Saint-Jacques), porte-parole du deuxième groupe d'opposition en matière d'affaires autochtones, en remplacement de M^{me} Dorion (Taschereau)

M. Ouellet (René-Lévesque), porte-parole du troisième groupe d'opposition en matière d'affaires autochtones, en remplacement de M^{me} Perry Mélançon (Gaspé)

M^{me} Picard (Soulanges)

Témoins (par ordre d'intervention) :

Conseil de bande de la communauté innue de Pakuashipi :

M^{me} Mary Mark, directrice générale et membre de la communauté Sœurs et frères disparus

M^{me} Judith Morency, psychologue

Protecteur du citoyen :

M^{me} Marie Rinfret, protectrice du citoyen

M^{me} Chloé Corneau, coordonnatrice, Direction des enquêtes en administration publique

Assemblée des Premières Nations Québec-Labrador et Commission de la santé et des services sociaux des Premières Nations du Québec et du Labrador :

M. Ghislain Picard, chef

M^{me} Marjolaine Sioui, directrice générale

Femmes autochtones du Québec :

M^{me} Viviane Michel, présidente

M^e Rainbow Miller

La Commission se réunit par visioconférence.

À 11 h 24, M^{me} D'Amours (Mirabel) déclare la séance ouverte.

M^{me} la secrétaire informe la Commission des remplacements.

AUDITIONS (suite)

La Commission entend le Conseil de bande de la communauté innue de Pakuashipi.

À 12 h 14, la Commission reprend ses travaux après une brève suspension.

La Commission entend le Protecteur du citoyen.

Il est convenu de poursuivre les travaux au-delà de l'heure prévue.

L'audition se poursuit.

À 12 h 57, la Commission suspend ses travaux jusqu'à 14 heures.

À 13 h 59, la Commission reprend ses travaux.

La Commission entend l'Assemblée des Premières Nations Québec-Labrador et la Commission de la santé et des services sociaux des Premières Nations du Québec et du Labrador.

À 14 h 48, la Commission reprend ses travaux après une brève suspension.

La Commission entend Femmes autochtones du Québec.

M^{me} la présidente dépose les mémoires des personnes et des organismes qui n'ont pas été entendus (annexe II).

À 15 h 33, M^{me} la présidente lève la séance et la Commission, ayant accompli son mandat, ajourne ses travaux au 13 avril 2021, à 9 heures où elle se réunira en séance de travail.

La secrétaire de la Commission,

La présidente de la Commission,

Original signé par

Original signé par

Astrid Martin

Sylvie d'Amours

AM/cl

Québec, le 1^{er} avril 2021

ANNEXE I

Personnes et organismes qui ont été entendus

Personnes et organismes qui ont été entendus

Assemblée des Premières Nations Québec-Labrador	005M
Audette, Michèle	002M
Commission de la santé et des services sociaux des Premières Nations du Québec et du Labrador	005M
Conseil de bande de la communauté innue de Pakuashipi	
Conseil de la Nation Atikamekw	
Femmes autochtones du Québec	007M
Nation naskapie de Kawawachikamach	
Protecteur du citoyen	001M
Regroupement des familles AWACAK	003M

ANNEXE II

Mémoires des personnes et des organismes qui n'ont pas été entendus

Mémoires des personnes et organismes qui n'ont pas été entendus

Linda See, directrice de la protection de la jeunesse du CIUSSS de l'Ouest-de-l'Île-de-Montréal 004M

Unité québécoise de liaison et d'information aux familles 006M